

# LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporate par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assureurs.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,  
MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

11 Janv.

## FORMATION DE SOCIÉTÉ

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients et au public qu'il vient de

Former une Société

avec M. LOUIS H. LAFLEUR, ci-devant marchand de St. Michel d'Yamaska, et qu'à l'avenir les affaires seront faites sous la raison sociale de

Gélinas, Lafleur & Cie

SEVERE GÉLINAS.

MM. G. L. & Cie. prennent la liberté d'attirer l'attention du commerce de détail de la ville et de la campagne, sur leur magnifique assortiment de NOUVEAUTÉS DE TOUTES SORTES et d'avertir MM. les marchands qu'ils trouveront chez eux, au

No. 256, RUE ST. PAUL

Toutes les facilités possibles pour la transaction des affaires, et ils sollicitent respectueusement une part de leur patronage.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

NAPOLÉON CHOQUETTE, de la Cité de Montréal commerçant,

FAILLI.

Je soussigné, L. Jos. Lajoie, syndic officiel, de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations sous un mois.

No. 97, Rue St. Jacques.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic Officiel.

Montréal, 5 mars 1873.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

WALTER DUFOUR, de la Cité de Montréal, et y faisant affaire sous les noms et raison de W.

DuFour et Cie., encanteur et négociant,

FAILLI.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires No. 235, rue St. Jacques, dans la cité de Montréal, Lundi, le dix-septième jour de Mars 1873, à onze heures avant-midi pour recevoir l'état de ses affaires, et nommer un Syndic.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic par interim.

Montréal, 1er mars 1873. — 22-23

# A VENDRE

800 tonneaux

DE

BON FOIN

BIEN PRESSÉ

Ballots pesants 260 à 300 lbs.  
et au-dessus.

5 000 minots d'Avoine  
1,000 " de Pois

S'adresser à

ED. CARON,

RIVIERE-DU-LOUP (EN RACT.)

# LOTÉRIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

PRIX	VALEUR
Une propriété (Barré du Bassin, Montréal) loyer annuel \$500	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanneries) \$700 chaque	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque	7,200 00
Un prix en or de mille piastres	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque	600 00
Six cents prix de \$1 chaque	600 00
Mille dix prix valant	\$21,200 00

## DONS :

1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)	1,000 00
4—Aux sœurs du Bon Pasteur	500 00
5—Aux Jésuites	500 00
6—Aux Oblats	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde	500 00
9—A la Colonie Populaire	500 00
	\$7,000 00

Des Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouvelles Montre*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal usdit, sont priées l'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en payant le gagnant le prix du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

Pour \$10 on aura 11 BILLETS  
" 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.

S'adresser à

G. H. DUMESNIL,

Gérant et Trésorier.

De la Loterie Ville-Marie,

No. 5, Rue St. Sacrement,

Montréal.

20 Janv.

## Associé demandé

ON demande pour une Manufacture de Chaussures établie depuis vingt ans, un ASSOCIÉ pouvant disposer d'un capital de

\$50,000

La Fabrique dont il s'agit est l'une des plus anciennes, des plus considérables, des plus prospères et des mieux situées de la ville.

Ses relations sont très-étendues dans les principales villes des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

La personne qui demande un associé réalise des profits très considérables et désire développer ses relations. Des informations précises seront fournies en temps et lieu.

S'adresser par lettre au propriétaire du *NEGOCIANT CANADIEN*, No. 10 Rue St. Nicholas, Montréal.

## CHAUDIÈRES A SUCRE

A

Vendre à Prix Réduits

PAR

L. J. Beliveau & Cie.

No. 297, Rue St. Paul

MONTREAL

15,000 Chaudières à Sucre

En fabrique de six à deux gallons.

L. J. BELIVEAU.

6 Mars.

22 21

## AVIS

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session du Parlement du Canada, demande sera faite aux fins d'obtenir un acte pour incorporer pour une Compagnie sous le nom de "Le Crédit Foncier du Canada," dont le Bureau principal sera à Montréal.  
Montréal, 6 Février 1873.

N. VALOIS & CIE.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

CHAUSSURES EN GROS

26 et 28 Place Jacques-Cartier,

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

KIRKWOOD & MORE,

Marchands de

CEREALES, FARINES, POISSONS, ET BETES

DE POISSON,

No. 26 Rue des Enfants Trouvés,

MONTREAL.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTE RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collectons dans le District de Richelieu.

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

12

L. W. TELMOSSÉ.